



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2024-69**

**Séance publique du**

**9 février 2024**

**Présidence de Eric CHEVALIER  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240209- lmc1258126-DE-1-1
Date de signature : 14/02/2024
Date de réception : mercredi 14 février 2024
<p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE  
TARIFAIRE - PROGRAMMATION ARTISTIQUE 2024/2025**

Le 9 février 2024 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 2 février 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Anne-Laurence PETEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Brigitte DEVESA à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Philippe KLEIN à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Francis TAULAN à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

**Secrétaire :** Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
Attractivité  
Direction de la Culture

**Nomenclature : 1.2**  
Délégation de service public

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 FÉVRIER 2024

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Dominique AUGÉY

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE  
TARIFAIRE - PROGRAMMATION ARTISTIQUE 2024/2025- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de l'article 35 de la convention du Grand Théâtre de Provence signée entre la Ville et l'EURL Mirabeau, le délégataire doit transmettre à la Ville un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

La grille tarifaire pour la saison 2024/2025, considérée comme une annexe des documents financiers à fournir obligatoirement à la Ville par le Délégué fait partie de ces éléments, il y est notamment précisé le prix des places en fonction des catégories et des formules d'abonnement proposées (document annexé au présent rapport).

Pour la saison 2024/2025, le délégataire propose des formules d'abonnement identiques à la saison 2023/2024 soit :

- **la carte blanche**, nominative, dont le coût est fixé à 25 € permettant ainsi aux publics d'acheter leurs places de spectacles tout au long de l'année,
- **la carte 18-30 ans**, nominative, dont le coût est fixé à 15 € propose un tarif à 10 €.

Pour les tarifs des billets à l'unité :

- tarif plein entre 10 et 47 € selon la catégorie choisie (A, B et C), entre 35 et 60 € pour la catégorie A+,
- tarif réduit entre 10 et 43 € selon la catégorie choisie (A, B et C), entre 30 et 55 € sur la catégorie A+,
- un tarif dit « léger » réservé au moins de 30 ans, demandeurs d'emploi et minima sociaux entre 10 et 15 €,
- pour les -18 ans, proposition d'un tarif de 10 € (hors Festival de Pâques) sur les catégories de (A, B et C), et 15 € pour la catégorie A+ (hors Festival de Pâques),
- le prix unitaire des places des scolaires reste stable à 9 €,
- le tarif « détaxes » réservé aux professionnels (artistes, structures culturelles...) est augmenté de 3 euros, il varie entre 10 et 27 euros suivant les catégories,
- dans le cadre du Pacte Aix Marseille Université : les étudiants bénéficient de 5€ de réduction sur présentation de leur carte d'étudiant.

Compte tenu de ces informations, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la grille tarifaire du Grand Théâtre de Provence pour la saison 2024/2025.

DL.2024-69 - GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE - APPROBATION DE LA NOUVELLE  
GRILLE TARIFAIRE - PROGRAMMATION ARTISTIQUE 2024/2025-

Présents et représentés : 55  
Présents : 43  
Abstentions : 0  
Non participation : 0  
Suffrages Exprimés : 55  
Pour : 55  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

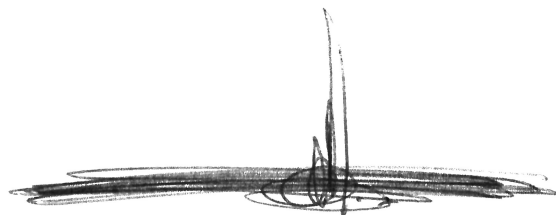
NEANT

N'ont pas pris part au vote

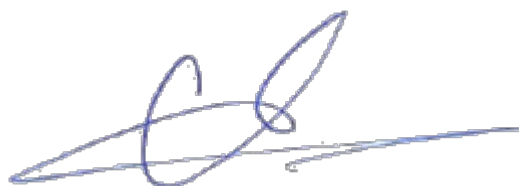
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Eric CHEVALIER, Adjoint au Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,  
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 14 février 2024  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

## TARIFS 24-25

"+1€ sur TARIFS : PLEIN, REDUIT, PORTEURS DE CARTE BLANCHE  
+3€ sur TARIF DETAXE (A et B)  
PAS D'AUGMENT sur TARIFS : ENFANT, LEGER, SOCIAL, SCOLAIRE"

TARIF A	CARTE 25€					
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	indiv	groupe	réduction indiv	réduction groupe
1	47 €	43 €	34 €	32 €	27,66%	31,91%
2	43 €	39 €	34 €	32 €	20,93%	25,58%
3	37 €	34 €	34 €	32 €	8,11%	13,51%
4	24 €	22 €	PAS DE TARIF CARTE			
5	10 €	10 €				

TARIF A	UNITE				
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif léger	détaxes (pro)	Tarif - 18 ans
1	47 €	43 €	15 €	18 €	10 €
2	43 €	39 €	15 €	18 €	10 €
3	37 €	34 €	15 €	18 €	10 €
4	24 €	22 €	15 €	18 €	10 €
5	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

TARIF B						
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	indiv	groupe	réduction indiv	réduction groupe
1	38 €	32 €	26 €	24 €	31,58%	36,84%
2	32 €	29 €	26 €	24 €	18,75%	25,00%
3	28 €	26 €	26 €	24 €	7,14%	14,29%
4	20 €	18 €	PAS DE TARIF CARTE			
5	10 €	10 €				

TARIF B					
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif léger	détaxes (pro)	Tarif - 18 ans
1	38 €	32 €	15 €	18 €	10 €
2	32 €	29 €	15 €	18 €	10 €
3	28 €	26 €	15 €	18 €	10 €
4	20 €	18 €	15 €	18 €	10 €
5	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

TARIF C						
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	indiv	groupe	réduction indiv	réduction groupe
1	24 €	22 €	18 €	15 €	25,00%	37,50%
2	22 €	20 €	18 €	15 €	18,18%	31,82%
3	20 €	18 €	18 €	15 €	10,00%	25,00%
4	18 €	17 €	PAS DE TARIF CARTE			
5	10 €	10 €				

TARIF C				
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif léger / détaxes	Tarif - 18 ans
1	24 €	22 €	15 €	10 €
2	22 €	20 €	15 €	10 €
3	20 €	18 €	15 €	10 €
4	18 €	17 €	15 €	10 €
5	10 €	10 €	10 €	10 €

TARIF A+						
Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	indiv	groupe	réduction indiv	réduction groupe
1	60 €	55 €	44 €	42 €	26,67%	30,00%
2	55 €	50 €	44 €	42 €	20,00%	23,64%
3	45 €	40 €	44 €	42 €	2,22%	6,67%
4	35 €	30 €	PAS DE TARIF CARTE			
5	15 €	15 €				

TARIF A+				
Catégorie	plein	réduit	Tarif léger / détaxes	Tarif - 18 ans
1	60 €	55 €	27 €	15 €
2	55 €	50 €	22 €	15 €
3	45 €	40 €	20 €	15 €
4	35 €	30 €	18 €	15 €
5				

PAS DE TARIF A+ EN 24\_25